Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat nomme deux préfètes

Le Conseil d'Etat a désigné comme préfète-adjointe Madame Nelly de Tscharner pour le district d'Aubonne en remplacement de M. Jean-Jacques Roch et Mme Evelyne Voutaz pour le district de la Vallée de Joux en remplacement de M. Paul Rochat.

Le Conseil d'Etat se réjouit d'avoir nommé au poste de préfète-adjointe deux femmes ; leurs candidatures ont été considérées comme les meilleures parmi une douzaine de dossiers. Le Gouvernement les a choisies pour leur engagement personnel et leurs compétences. Ces nominations représentent une décision importante pour la promotion des femmes aux postes à responsabilités dans le canton.

Mme de Tscharner, née le 29 octobre 1948, a suivi diverses formations supérieures dans le domaine de l'éducation et des sciences sociales. Elle a débuté sa carrière dans les milieux de l'éducation de la petite enfance puis a poursuivi dans ceux de l'éducation spécialisée pour enfin occuper la fonction de responsable de l'Espace prévention de Nyon. Son expérience professionnelle et politique au sein de l'exécutif d'Aubonne - depuis 1998 en tant qu'élue socialiste - son dynamisme et son engagement au sein de sa commune et de son district lui ont permis d'acquérir une solide connaissance dans les domaines liés à la scolarité, au social, au tourisme, à la culture et aux structures hospitalières.

Mme Voutaz, née le 24 avril 1957, est au bénéfice d'un brevet d'enseignante. Après avoir pratiqué durant quelques années dans les classes primaires au Brassus, elle s'est engagée dans la gestion de l'entreprise horlogère familiale qu'elle a repris sous sa responsabilité début 2000. Mme Voutaz a siégé pendant de nombreuses années au sein de diverses commissions scolaires et a également participé activement à différents conseils et organes de la commune de l'Abbaye, où elle siège au conseil communal. Elle a participé, comme élue libérale, aux travaux de la Constituante. Son engagement au sein de sa commune, de sa région et de l'entreprise familiale lui ont procuré une expérience dans la gestion et ont suscité chez elle un grand intérêt pour les milieux industriels et le développement économique de sa région.

Les deux préfètes-adjointes rejoindront leurs fonctions dès qu'elles seront libérées de leurs engagements actuels. Le canton de Vaud comptera alors sept femmes pour 22 postes de préfets et préfets-adjoints.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 mars 2004

DIRE, M. Pierre Chiffelle, chef du Département des institutions et des relations extérieures, tél. 021 316 41 51